



**Communiqué de Presse
A Paris, le 3 janvier 2024**

Journée mondiale du Braille

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France profite de cette journée pour rappeler au Ministre de l'Éducation nationale que le braille est crucial dans l'apprentissage des enfants aveugles et malvoyants

En cette journée dédiée, la Fédération rend hommage à Louis Braille, l'inventeur du système de lecture et d'écriture qui bénéficie à des millions de personnes aveugles ou malvoyantes à travers le monde.

L'enseignement du braille est primordial pour garantir l'égalité des chances, un réel accès à la culture, une réelle insertion professionnelle et une meilleure intégration sur le marché de l'emploi.

La Fédération, soucieuse d'un accompagnement des personnes déficientes visuelles par des professionnels compétents et formés, respectant les besoins des jeunes aveugles et malvoyants, réclame davantage d'enseignants spécialisés pour apprendre le braille, elle dénombre aujourd'hui plusieurs départements dépourvus de ces professionnels alors que la connaissance du braille est indispensable pour le développement des compétences en écriture, en orthographe, et en lecture chez les jeunes aveugles et malvoyants.

Pour Bruno Gendron, président de la Fédération, « *ces inégalités ne sont plus acceptables au nom de l'égalité des chances et des principes républicains. Nous demandons au Ministre de prendre des mesures rapides pour remédier à cette situation. Par ailleurs, la Fédération reste toujours mobilisée sur l'édition en braille et le prix du livre en référence à [la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances](#).* »

L'invention du Braille demeure irremplaçable pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Louis Braille repose au Panthéon, la Fédération considère sa présence en ces lieux comme un symbole fort, rappelant l'importance de perpétuer l'héritage de Louis Braille dans la vie des personnes déficientes visuelles. Par ailleurs, la Fédération prend en charge avec fierté la gestion de la Maison Natale de Louis Braille à Coupvray.

Contact presse :

aveugles_de_france@ad-convergence.com

Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02

Dominique Dardel / 06 11 04 40 39



À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Fondée en 1917 et élevée au statut d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France réunit des militants, des usagers, des professionnels et des bénévoles engagés pour favoriser une inclusion sociale et économique accrue des personnes en situation de déficience visuelle. Elle joue un rôle prépondérant dans la sensibilisation et la promotion de l'accessibilité numérique pour tous afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération occupe une position de premier plan en tant que partenaire des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle étend son influence tant dans les régions métropolitaines que d'Outre-Mer par le biais de ses associations membres, dévouées au bien-être de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.